

samedi 12 septembre 2015

ouestfrance-
enligne.com

Journal Ouest-France du samedi 12 septembre 2015
Edition : Nantes Nord - Rubriques : Grandchamp-des-Fontaines



Le village des aînés est né officiellement le 10 septembre

C'est en présence de Jean-Marie Baguet, directeur général d'**Atlantique habitations**, d'élus et de résidents, que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration officielle du village des aînés et de l'espace des Frênes. Équipée d'un terrain de boules extérieur, cette salle est intégrée dans le village des aînés les Amaryllis.



Dans ce logement très lumineux, Bernard Gagnet, vice-président délégué au développement des territoires de Loire-Atlantique, François Ouvrard, Pierre Favrou et Erwan Bouvais, conseiller départemental, ont rencontré les résidents.

Dans son discours, le maire François Ouvrard a précisé : « **Cette construction est la concrétisation de la volonté des conseils municipaux successifs de construire des logements sociaux. Dans notre commune, 121 logements sont proposés aux habitants.** »

Pierre Favrou et Jean-Luc Durand, maires honoraires, ont répondu à l'invitation du conseil municipal pour assister à la concrétisation de leurs actions passées. « **L'intérêt principal du site des Frênes est sa centralité, facilitant l'accès aux commerces et aux services médicaux et sociaux.** » L'intergénérationnalité de ce nouveau quartier favorise les relations entre habitants tant des Amaryllis que du Perray.

Une visite de trois logements, en maison individuelle et en appartement, a permis aux invités de constater la fonctionnalité de ceux-ci et le contentement de leurs habitants. Le coût global de l'opération est de 233 000 € et le conseil départemental a participé à hauteur de 45 000 €.

Dans son intervention, Jean-Marie Baguet a laissé filtrer une information sur une prochaine réalisation envisagée dans la commune. Le maire a conclu son intervention en parlant avenir : « **Tout ne s'arrête pas aujourd'hui et la commune de Grandchamp-des-Fontaines peut mettre à la disposition de partenaires des surfaces non négligeables pour l'accueil de ce type d'investissement. Nous pourrions même imaginer l'implantation d'une maison de retraite tant attendue dans notre commune.** »

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

